LES EMPLOIS N'ATTENDENT PAS LES ÉLECTIONS !

Solidaires Finances Publiques 974

Ti Coq' Batail'

EDITION OCTOBRE 2026



Gramoun la di :

" Ti ash i coup gro boi ! "

Contact: solidairesfinancespubliques.drfip974@dgfip.finances.gouv.fr

Solidaires Finances Publiques Reunion

974

Les missions ne vivent pas seules. Elles vivent à travers celles et ceux qui les portent.

EDITO

Le service public fait partie de notre quotidien, au point que nous oublions parfois ce qui le rend possible. Accueil des usagers, accompagnement des collectivités, lutte contre la fraude, recouvrement des recettes publiques, conseil aux élus locaux… Derrière ces missions essentielles, il y a des femmes et des hommes qui les rendent possibles chaque jour.

La campagne « Sans nous », lancée par Solidaires Finances Publiques, nous invite à regarder ce qui se cache derrière le service public : des compétences, de l'expérience, de l'engagement et du travail. Elle rappelle une évidence : les missions ne se réalisent pas toutes seules.

À La Réunion, où notre territoire a besoin de services publics solides, accessibles et de proximité, cette réflexion prend une dimension particulière.

Pour notre section, cette campagne revient à l'essentiel : les missions, les métiers et les agentes et agents qui font vivre le service public. Défendre les emplois, les missions et les conditions de travail a toujours été au cœur de notre action.

Mais défendre les agents, c'est aussi prendre en compte les réalités qui traversent leur vie professionnelle : égalité entre les femmes et les hommes, santé au travail, évolution des métiers et avenir de l'emploi public. Autant d'enjeux qui influencent directement leur quotidien et la qualité du service rendu à la population.

Notre rôle syndical est simple : défendre les agents, leurs droits et leurs conditions de travail, mais aussi les missions qu'ils exercent et le service rendu à la population. Parce qu'au fond, les uns ne vont pas sans les autres.

La campagne « Sans nous » nous rappelle une chose essentielle : derrière chaque mission, il y a des femmes et des hommes.

Parce qu'au fond, les missions ne vivent pas seules.

Elles vivent à travers celles et ceux qui les portent.

Sandra et Magali





https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/actions/campagne-sans-nous.html

SOMMAIRE :

- Une victoire, et soudain, tout le monde est de la partie !
- Accident de service
- Climatisation, Houston on a un problème !
- Frais de déplacement, le grand flou !
- SignalFIP, l'arbre qui cache la forêt ?
- Collectif 974 : ensemble, peser sur l'avenir de la Réunion
- Nos emplois, nos missions, notre île ...
- Solidaires Finances Publiques 974, sur le terrain pour renforcer la cohésion, le dialogue et la communication
- De nouvelles énergies nous ont rejoints, et si les prochaines, c'était vous ?
- Nos référents sur le terrain
- Brèves
- Le Bureau

Une victoire, et soudain, tout le monde est de la partie !

Un nouveau service voit le jour à Saint-Benoît : le Centre de Contact des Professionnels. Près de 40 emplois créés à La Réunion, dans un contexte budgétaire contraint. Des collègues, des familles et un service public qui se développe : voilà de quoi être fiers !

Mais à peine le projet abouti, les félicitations pleuvent et les mérites se distribuent généreusement. Direction, administration, préfet, organisations syndicales… **Les artisans de la réussite semblent soudain bien nombreux !**

Alors, rappelons les faits. L'idée, le travail de conviction et les démarches auprès de la Direction générale, c'est Solidaires Finances Publiques qui les a portés. Deux rencontres avec Jérôme Fournel, alors directeur général, dont une dans son propre bureau, des échanges avec le délégué du DG et une conviction défendue jusque dans les médias : voilà comment ce projet est devenu réalité.

Et lorsque sa création a été soumise au vote, certaines organisations aujourd'hui promptes à s'en féliciter avaient préféré s'abstenir. Comme quoi, les victoires ont parfois le don de faire oublier les hésitations d'hier !

Bien sûr, la direction met aujourd'hui le service en place. C'est son rôle. **Mais mettre en œuvre un projet et en être à l'origine, ce n'est pas la même chose !**

Solid'Actions
L'info des luttes

À Solidaires Finances Publiques, nous sommes fiers d'avoir contribué à faire aboutir ce projet. Pas pour accrocher un trophée à notre palmarès, mais pour les emplois créés, les agents et l'avenir du service public à La Réunion.

Nous, nous choisissons de partir des besoins, de défendre des idées et de les faire avancer. Pas pour satisfaire les dogmes d'un congrès, mais pour les agents et pour notre territoire.

« Kan bèf i fine travay, tou domoun i vien partaz lo foin ! »

ON Y EST !!! Tout le monde aura compris combien ce CCPRO compte pour nous. Dés l' installation des collègues dans les locaux, nous avons décidé de leur rendre visite ce 9 octobre. Un moment passionnant et passionné avec des collègues heureux d'être là, enthousiastes devant l'aventure qui s'ouvre, les collègues tout comme l'équipe d'encadrement.
Nous les avons accueillis comme ils nous ont accueillis avec bienveillance et beaucoup d'envie.
L'installation est belle, mais nous restons attentifs à des petits bémols qui pourraient devenir des irritants. Nous solliciterons la Direction sur des sujets de mobilier, quelques ajustements nécessaires.
Nous sommes sortis avec la joie au coeur, d'avoir pu faire que ce service existe, et avec la ferme conviction que d'autres viendront, car nous continuerons et ce malgré les obstacles ou les rabat joie de tous horizons, à parler de ce territoire au plus haut et à faire venir des emplois à La Réunion.
C'est parfois long, c'est affronter des échecs et des espoirs déçus, mais c'est aussi cela le combat. On ne gagne pas une guerre avec un paquet de kleenex et en une seule maigre tentative.
Le seul regret que nous avons c'est que ce site ne soit pas accessible PMR. Inacceptable pour un nouveau service. Même le Directeur Général Adjoint, lors de sa visite pour annoncer la finalisation du projet nous l'avait promis. Prochaine étape !

Accident de service

Les entretiens professionnels de 2027 nous donnent l'occasion de faire un point sur les accidents de service à caractère psychologique. Lorsque l'entretien se passe mal et que l'agent en sort effondré, qu'il fasse un malaise ou tombe en dépression, dans ces moments difficiles, le soutien psychologique et l'accompagnement du syndicat sont précieux. Comment faire reconnaître que l'entretien est la cause de la dégradation de sa santé ? Quelle est la position du comité médical de La Réunion ? Quid de la jurisprudence administrative ?

Faire reconnaître un accident de service consécutif à une pression liée aux risques psychosociaux (RPS) dans la fonction publique est un parcours particulièrement difficile. Prouver qu'un choc psychologique constitue un "accident" se heurte à des exigences juridiques strictes et à des résistances de l'administration.

La définition légale d'un accident de service a changé . Désormais, un accident de service se caractérise par trois critères :

- **un événement soudain, pouvant être décrit et daté ;**
- **entraînant une atteinte à l'état de santé de l'agent ;**
- **dont le fonctionnaire est victime sur le lieu et pendant le temps de service ou lors d'une activité constituant le prolongement normal des fonctions.**

Lorsque ces conditions sont réunies, l'accident est présumé imputable au service.

Nous y voyons dans cette réforme un objectif caché celui de faire des économies sur la santé des agents. Ne perdons pas de vue l'impact des accidents de services sur les finances publiques. La reconnaissance de l'imputabilité engendre pour l'employeur public la prise en charge des frais médicaux notamment. L' évolution à la hausse ou à la baisse des accidents de service constitue un marqueur de réussite ou d' échec de la politique de prévention des risques de la direction.

Les caractéristiques d'un accident de service ont été définies par le juge administratif : L'accident est un événement caractérisé par 2 critères : l'événement doit être soudain et violent. Ainsi, il se distingue de la maladie qui est le résultat d'une série d'événements à évolution lente. Pour refuser à un entretien d'évaluation la qualification d'accident de service, le Conseil d'État s'appuie sur le fait qu'il ne saurait être regardé en principe « comme un événement soudain et violent susceptible d'être qualifié d'accident de service ». Plus généralement, cette exigence de violence explique les réticences du juge administratif à reconnaître qu'un entretien conflictuel entre deux agents ou entre un agent et son supérieur puisse constituer un accident de service. Il n'en va autrement que lorsque l'entretien avec le collègue a donné lieu à un comportement ou à des propos excédant « les relations normales de collaboration » ou lorsque le supérieur hiérarchique a tenu des propos ou adopté un comportement qui excède « l'exercice normal du pouvoir hiérarchique ».

Fait nouveau au Comité médical de La Réunion, ex commission de réforme, du jour au lendemain sans que les représentants du personnel aient pu s'y préparer le comité a adopté une application stricte du critère de soudaineté laissant les collègues déçus et désemparés de ne pas voir reconnaître la dégradation de leur santé mentale qu'ils savent liée au service. Le comité médical explique ce revirement par ce principe de soudaineté. Le comité médical écarte l'imputabilité pour un malaise ressenti suite à un refus d'augmenter le nombre de jour de télétravail ou à des remarques négatives de la hiérarchie sur le suivi des travaux faute pour

l'agent d'avoir pu démontrer dans sa demande le caractère soudain des évènements à l'origine du malaise.

La reconnaissance d'imputabilité d'accident de service peut donc parfois découler d'un processus long et complexe. Ce n'est pas parce que l'accident est survenu sur le lieu de travail, durant le temps de travail que l'administration va le considérer automatiquement comme un accident de service. Celle-ci peut très bien contester le lien avec le travail (accident survenu en dehors des horaires de travail, antécédents de l'intéressé·e, l'infarctus sans lien avec le travail, pression, management toxique…). Glisser sur un sol mouillé au bureau est le type d'accident qui pose moins de difficulté. Lorsqu'elle émet des doutes sur l'existence d'un lien de causalité suffisamment direct et certain entre l'accident elle saisit le comité médical non sans avoir requis au préalable l'avis d'un médecin-expert. Le comité médical où siègent vos représentants du personnel rend alors un avis que l'administration n'est toutefois pas tenue de suivre. Quand elle ne reconnaît pas l'imputabilité de l'accident au travail, l'administration notifie à l'agent une décision de rejet.

Les agents·es ont tout intérêt à bien préparer leur défense en se faisant représenter tout au long du processus de reconnaissance d'imputabilité. La section locale de Solidaires Fip dispose de militants expérimentés pour défendre au mieux les intérêts de ses adhérents et même au-delà. S'agissant d'une question de santé, lorsque d'autres organisations syndicales ne veulent pas représenter leurs propres adhérents, les élus de Solidaires Fip prennent la suite avec la même exigence. Bien entendu, à l'exception de cette minorité de collègues qui ont exprimé par le passé une aversion particulière pour notre organisation. Pour notre section, la santé dépasse les clivages. Nous sommes ainsi étonnés de la multiplicité des refus des autres OS. Comme quoi nous ne partageons pas toujours les mêmes valeurs syndicales.

En conclusion, ne pas attendre une convocation au comité médical pour se rapprocher de votre correspondant(e) ou des militants. Contactez les dès la survenance d'un choc émotionnel. Des conseils sont prodigués au stade de la consultation médicale, puis de la rédaction de la demande de reconnaissance d'imputabilité, de la demande de CITIS pour éviter le demi-traitement pendant l'instruction administrative, et enfin de la consultation chez le médecin-expert.

"Plante in pié d'bois se matin, sé rode
l'onbraz pou domin"

https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-publications/2-vie-des-agents/40-conditions-de-vie-au-travail/5158-flyer-campagne-sante-au-travail-les-accidents-de-service.html



Climatisation : Houston, on a un problème !



L'hiver austral a été chaud, et les premières chaleurs de l'été commencent déjà à se faire sentir. C'est le moment de reparler de climatisation. Et visiblement, le sujet relève presque d'une mission spatiale : programmation, pilotage à distance, changements de commandes, nouveaux boutons… À écouter certains ingénieurs de notre administration, on attend presque le feu vert du centre de contrôle pour gagner quelques degrés !

Il serait peut-être temps de redescendre sur Terre.

Personne ne réclame des bureaux transformés en chambres froides. La sobriété énergétique est peut-être nécessaire. Mais entre économies d'énergie et usine à gaz, il y a une marge. L'objectif n'est pas de battre des records d'économies au thermomètre, mais de permettre aux agents de travailler dans des conditions décentes.

D'autant que le remplacement de la climatisation centralisée et les dispositifs de pilotage ont un coût élevé. À l'heure où chaque dépense doit être justifiée, une question s'impose : les économies réalisées sont-elles à la hauteur des sommes engagées ? À moins qu'il ne s'agisse surtout de faire mousser les concepteurs du système… Une mousse qui, elle, risque de coûter cher, sans rafraîchir grand monde !

Et la cohérence dans tout ça ? On surveille les degrés dans les bureaux au nom de notre empreinte carbone, tandis que certains déplacements en avion pèsent lourd dans le bilan environnemental. Les économies seraient-elles plus faciles à imposer aux agents qui restent derrière leur bureau qu'à ceux qui prennent de la hauteur ?

La sobriété, oui, mais dans les choix aussi. Des équipements entretenus, des températures adaptées et des décisions de bon sens : voilà qui serait déjà un bon début.
La transition écologique ne consiste pas à compliquer ce qui pourrait être simple, ni à faire des économies d'un côté pour dépenser sans compter de l'autre.



Et qu'on nous pardonne cette impertinence : pour régler une climatisation, nul besoin de préparer une mission sur Mars. Quelques degrés de bon sens suffiraient à ramener tout le monde sur Terre !

Frais de déplacement : le grand flou !

En juillet dernier, nous alertions la direction sur une doctrine départementale hors-sol, déconnectée des réalités réunionnaises. Nous demandions son réexamen. Depuis, le flou persiste et les difficultés s'accumulent.

Aujourd'hui, des agents ne comprennent plus les règles, d'autres renoncent à participer à des formations plutôt que de se retrouver confrontés à des démarches ou des frais qu'ils ne maîtrisent pas.

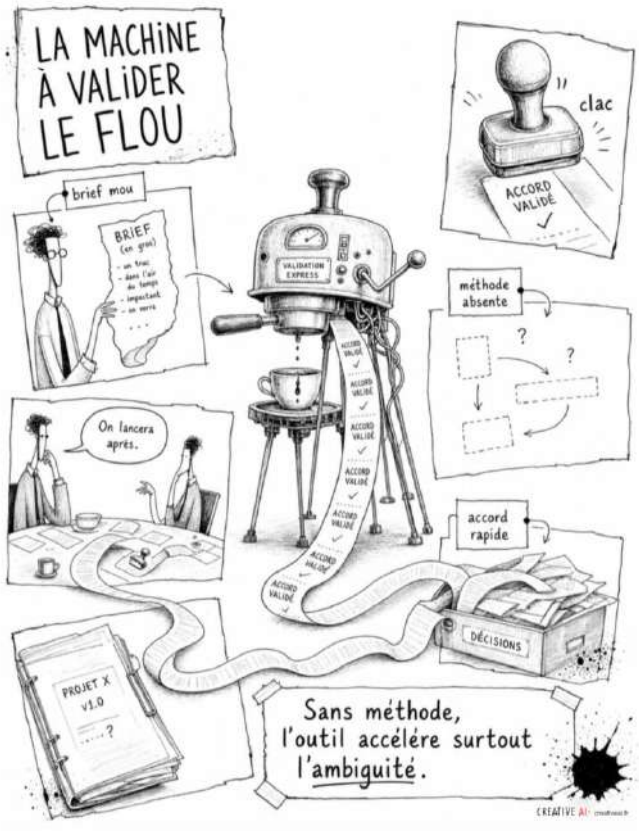
Et selon les services, les pratiques diffèrent. Même règle, interprétations différentes : certains appliquent, d'autres contournent, d'autres encore renoncent. À ce stade, ce n'est plus de la sobriété, c'est le bazar ! Et quand l'application des règles varie selon les agents ou les services, le risque d'inégalité de traitement, voire de discrimination, devient bien réel.
La maîtrise des dépenses, oui. Mais pas au prix du bon sens, de l'égalité de traitement et de l'exercice des missions !

À La Réunion, les embouteillages, les transports collectifs insuffisants, les contraintes horaires et familiales ne disparaissent pas au gré d'une note de service. Pas plus que les difficultés d'accès aux véhicules de service ou les limites du distanciel.

En juillet, nous demandions des règles adaptées à notre territoire, des solutions concrètes et une doctrine cohérente. Nous maintenons cette exigence.
Une règle incomprise, appliquée différemment selon les services et qui conduit des agents à renoncer à se former doit être remise à plat.

Nous demandons à nouveau un réexamen rapide de cette doctrine et des consignes claires, équitables et applicables par toutes et tous.
Parce que l'égalité, ce n'est pas imposer la même règle en fermant les yeux sur les réalités. C'est garantir à chaque agent un traitement juste.

Pour le moment, notre message aux agents est clair : vous n'êtes pas obligés de subir cette note. N'hésitez pas à nous contacter pour agir!
Moins de flou pour plus de justice !



Signal FIP : l'arbre qui cache la forêt ?



Un outil de signalement est indispensable pour protéger les agents confrontés à des situations difficiles, qu'il s'agisse de comportements inacceptables de contribuables ou de difficultés entre collègues. Mais encore faut-il que cet outil conserve sa finalité et que son utilisation ne finisse pas par produire l'effet inverse de celui recherché.

Lorsque les fiches se multiplient, lorsque des désaccords ou des conflits interpersonnels s'invitent dans le dispositif, une question mérite d'être posée : le signalement permet-il toujours de résoudre les problèmes, ou contribue-t-il parfois à les déplacer, voire à les amplifier ?
Car une fiche de signalement ne peut tenir lieu, à elle seule, de réponse à un problème.
Elle ne remplace ni l'analyse des situations, ni le dialogue, ni la médiation lorsque celle-ci est appropriée. Elle ne saurait davantage devenir le point de départ d'une enquête à charge, dans laquelle les faits seraient interprétés au détriment d'une personne avant même d'avoir été examinés contradictoirement.

Un signalement n'est pas un jugement. La personne qui signale doit pouvoir être entendue et protégée ; celle qui est mise en cause doit également pouvoir faire valoir ses observations. L'équité exige que les faits soient examinés avec impartialité, sans présumer de la culpabilité de l'un ni de la mauvaise foi de l'autre.
Mais il y a plus. Le signalement ne doit pas devenir l'arbre qui cache la forêt : celle des difficultés d'organisation, des tensions laissées sans réponse, des responsabilités insuffisamment assumées ou des problèmes que l'institution n'a pas su prévenir.

Lorsqu'une situation se dégrade, il est trop facile de concentrer toute l'attention sur le dernier maillon de la chaîne : celui qui se retrouve signalé. Encore faut-il regarder ce qui a précédé, ce qui n'a pas été fait, les alertes qui n'ont pas été entendues et les décisions qui n'ont pas été prises. L'administration ne peut s'exonérer de sa propre responsabilité dans des enchaînements auxquels ses carences, ses silences ou ses renoncements ont parfois contribué.
C'est aussi cela, la responsabilité de l'encadrement : ne pas seulement traiter les incidents, mais prévenir les conflits, assumer les décisions nécessaires et créer les conditions d'un fonctionnement serein.

À défaut, le dispositif risque de devenir une machine à perdre : les agents perdent confiance, les collectifs de travail se fragilisent et l'administration consacre son énergie à gérer les conséquences de problèmes qu'elle n'a pas su résoudre.
Nous ne contestons ni l'utilité du signalement ni la nécessité de protéger les agents. Nous demandons que cet outil reste à sa juste place : un moyen d'alerter, de mettre en avant des difficultés, un mal-être... Le signalement ne peut devenir un moyen pour l'institution de traiter les conséquences de ses propres défaillances sans jamais en interroger les causes.
Parce que protéger les agents, ce n'est pas chercher un coupable à tout prix. C'est comprendre les situations dans leur ensemble, établir les faits avec équité et donner à chacun, à tous les niveaux de responsabilité, sa juste part dans leur résolution.

Pour conclure, Messieurs Robert et Bignon, si les tensions augmentent dans les services, votre responsabilité est avant tout de rechercher les causes profondes et d'essayer d'y remédier en donnant un cadre et un élan collectifs...pas de jouer aux redresseurs de tort en se cachant derrière des notes de service!

Collectif 974 : ensemble, peser sur l'avenir de La Réunion

À l'initiative de Solidaires Finances Publiques, le Collectif 974 – Des moyens à la hauteur de nos besoins rassemble des organisations syndicales, associatives et des citoyens engagés autour d'une ambition commune : faire entendre les besoins de La Réunion et obtenir des réponses concrètes.

Autour de cette démarche se retrouvent notamment Solidaires, la FSU, le SAIPER, la CFTC Territoriaux, la FSU Territoriale, ATTAC, la CNL et la Fondation pour le Logement des Défavorisés. Des engagements différents, mais une préoccupation commune : les difficultés sociales, économiques et territoriales de notre île ne peuvent plus être traitées séparément.
La pauvreté, la précarité, le mal-logement, les difficultés de mobilité ou encore l'accès aux services publics racontent une même réalité : celle de besoins auxquels les réponses apportées restent insuffisantes. La présence de la Fondation pour le Logement des Défavorisés et de la CNL rappelle notamment combien les questions du logement et de la dignité des conditions de vie doivent être au cœur de cette réflexion collective.

Et pour nous, agents des Finances publiques ?

En prenant l'initiative de ce collectif, Solidaires Finances Publiques a fait le choix d'élargir le cadre de ses revendications, sans rien abandonner de ses combats. Car défendre les services publics, c'est aussi défendre les emplois publics, les missions et les moyens de la DRFiP. Nos services participent pleinement à la réponse aux besoins de la population réunionnaise : leur présence et leurs effectifs sont donc aussi des enjeux pour le territoire.

Après notre courrier au préfet, la conférence de presse du 22 septembre et les premiers échanges engagés, un rendez-vous avec la préfecture est désormais pris. Nous souhaitons également rencontrer les parlementaires, notamment pour porter ces enjeux dans la préparation des budgets 2027.

Notre objectif : nous appuyer sur les constats et les travaux existants pour formuler des propositions concrètes et peser sur les décisions.

Agir avec d'autres, ce n'est pas diluer nos revendications : c'est leur donner davantage de portée. En reliant la défense de nos missions et de nos emplois aux besoins de l'ensemble de la population, nous portons une exigence commune : des moyens à la hauteur des besoins de La Réunion.



NOS EMPLOIS, NOS MISSIONS, NOTRE ÎLE : SOLIDAIRES INTERPELLE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Puisque le délégué du DG ne souhaite pas nous rencontrer avant les élections professionnelles, nous ne comptons pas attendre pour agir. Nous avons sollicité un rendez-vous auprès du Préfet : l'urgence, c'est l'avenir des emplois et des services publics à La Réunion, pas le respect de formalités qui retardent l'action. Quand les enjeux sont aussi importants, le dialogue doit servir à avancer, pas à gagner du temps.

Monsieur le délégué de la Directrice Générale,

Il y a quelques années, lors d'une visite à La Réunion du Directeur Général des Finances Publiques Jérôme Fournel, nous avions demandé la création et l'installation sur notre territoire d'un centre de contact.
Demande inhabituelle pour une organisation syndicale, relayée par aucune autre, mais ce qui nous importait c'était le territoire, les besoins de La Réunion.
Mêlant nos revendications et les intérêts de la DG, nous avons repris cette discussion dans son bureau à Paris la même année... jusqu'a ce jour d'octobre 2026 ou notre Centre de Contact professionnel a ouvert ses portes à St Benoît.
Nous nous en félicitons car cette idée, qui paraissait ubuesque au départ a pu devenir réalité grâce à une volonté commune d'y croire coûte que coûte et cela avait du sens.
Entre-temps, il y avait eu Garance, un territoire martyrisé qui en porte toujours les stigmates mais qui s'est relevé avec courage et résilience. Entre-temps, il y a eu des crises, guerres, crises diverses, et beaucoup d'instabilité économique.

Nous souffrons de retards structurels, département depuis 1946 seulement, il a fallu tout construire sur les restes d'un passé colonial qui maintenait l'île en état de dépendance totale et de misère sociale. La progression en 80 années a été époustouflante mais il subsiste des retards et des fragilités liés à notre position géographique.
Nous sommes lourdement handicapés par l'éloignement de l'hexagone, pour nos approvisionnements mais aussi pour nos échanges, nos formations, nos jeunes … on ne part pas à 10 000km comme on part à 900. Le coût du transport et des voyages vers l'hexagone ne cesse de s'amplifier.

La Réunion s'appauvrit, ce qui est une donnée nouvelle, car depuis 1946, cela ne s'était jamais produit.
Le niveau de pauvreté s'accentue (2,3 fois plus élevé qu'en France hexagonale), les écarts entre les riches et les pauvres se creusent, les écarts sociaux également, laissant apparaître dans une île ou le vivre ensemble était une force et un atout essentiels, des conflits de valeurs, des crispations sur l'origine et la naissance.
Pour ceux qui connaissent bien La Réunion et son histoire, ceci est le signe d'un grand malaise et d'une dérive dangereuse que nous nous devons de contrer .
Voilà pourquoi la création de ce centre de contact est essentiel, et à St Benoît qui plus est, dans une région plus pauvre que les autres et souvent délaissée .
Notre territoire a besoin de cette présence d'emplois publics pour maintenir la cohésion mais également pour faire corps avec la nation toute entière, pour rapprocher l'État de ce territoire éloigné.
Nombre de réunionnais ont pu également rejoindre leur famille grâce à ces emplois créés. Sur une île marquée par le chômage (50 % des personnes en âge de travailler ont un emploi), le concours administratif est une porte ouverte sur l'emploi et l'avenir, accessible à tous sans distinction d'origine, de race, ou de statut social. C'est l'ascenseur social de la République.
Le bon niveau des candidats réunionnais est tel que la réussite aux concours est excellente.

Pour dire simplement, s' il y avait possibilité de travailler décemment sur leur territoire, les réunionnais passeraient moins de concours. Il y a une logique de bon sens dans tout cela. Mais le retour à La Réunion reste un idéal. Et actuellement, l'ambition est inaccessible pour la plupart. Des familles sont éclatées, avec des enfants séparés de leurs parents, car la plupart des conjoints ont déjà sur place une situation professionnelle durement obtenue et qu'ils ne peuvent se permettre de quitter.

La nouvelle méthode d'allocation des emplois ne favorise pas les DROM. Nous subissons les mêmes règles que n'importe quel autre département de l'hexagone, alors que nous avons des retards structurels et que nos spécificités (en matière de foncier par exemple, de fraude fiscale, ou de structuration du tissu économique) ne sont pas prises en compte dans les nouveaux paramètres utilisés.
Aucune correction DROM n'a été appliquée, ce qui a conduit à un mouvement C catastrophique.
Or, nombre des réunionnais bloqués dans l'hexagone sont des agents C.
Financièrement et socialement ils sont les plus fragiles surtout s'ils cumulent séparation avec leur conjoint resté ici, double frais de résidence, coût de l'énergie, et coût du voyage pour rentrer voir leurs enfants.

Nous appelons de nos voeux des aménagements DROM pour cette nouvelle méthode, un travail d'étude sur nos particularismes et un échange sur nos besoins spécifiques.
Nous avons des forces et des capacités d'adaptation qui sont propres à l'histoire de ce territoire, à sa situation géographique et culturelle, et cette différence est, sans conteste, un atout pour notre administration.
Mais nous avons aussi des fragilités (éloignement, réseau internet peu fiable, population en grande difficulté, illectronisme)

Nous réclamons simplement la prise en compte de cette situation hors norme.
La Réunion, petit bout de terre au milieu de l'océan et loin des grands de ce monde, se bat au quotidien et son attachement à la France est fort. Les services publics y sont une richesse indispensable pour tous ceux qui n'ont rien ou pas grand-chose. Nos chocs climatiques y sont tout aussi violents qu'ailleurs, peut être plus, car sur un territoire isolé, une sécheresse ou un cyclone c'est un drame.
Pour survivre dans ce monde perturbé, il lui faut des emplois, de la présence, du soutien et surtout une juste reconnaissance de ses besoins .
Pour faire face à ses missions, La DRFIP de La Réunion a besoin structurellement d'emplois, de services, de formations.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à nos échanges, nous vous prions, Monsieur le Délégué de la Directrice Générale, de recevoir nos salutations distinguées .

Sandra Chane Foc et Magali Billard
Co secrétaires de Solidaires Finances Publiques La Réunion

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 974 sur le terrain pour renforcer la cohésion, le dialogue et la communication

Comme tous les ans, SOLIDAIRES 974 poursuit son engagement auprès des agents en menant différentes actions : des HMI, des visites de sites et des réunions relatives au réseau des Correspondants de toute l'île :)

Les visites de sites et les HMI : C'est être présent sur le terrain pour écouter les collègues et échanger avec les équipes sur les différents sites, en n'oubliant aucun service essentiel dans notre réseau. Notre présence permet de faire remonter les préoccupations et les questions métiers. C'est aussi accueillir de nouveaux collègues dans le département que les déménagements, comme avec l'arrivée de la THR à Saint-Pierre en juillet 2026 ou bien avec l'ouverture du CC PRO à Saint-Benoît le 9 octobre 2026.

Les réunions des Correspondants : Grâce à l'impulsion du réseau des Correspondants, nous renforçons les liens entre les agents et les représentants syndicaux.
Ces rencontres restent des moments privilégiés pour partager des informations, recueillir les attentes, identifier les difficultés rencontrées… (si i interess a ou ni korespondan, suffi kontakt nout bann militan)

NOUS SOMMES UNE PRÉSENCE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES AGENTS

Les HMI et les visites de sites permettent d'aller directement à la rencontre des collègues pour mieux comprendre leurs conditions de travail et de rester attentifs aux réalités dans les services. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'être un syndicat accessible, à l'écoute et pleinement engagé à vos côtés.

Ne pas se contenter de faire une distribution de tracts est notre devise…
Mais avoir une réelle relation d'écoute auprès des agents est notre force pour porter plus efficacement la voix des agents auprès de la Direction lors des instances syndicales.

Nos HMI ont eu lieu de Saint-Benoît à Saint-Joseph… Elles ont été l'occasion de favoriser le dialogue pour mieux comprendre les enjeux collectifs et de mettre en lumière les besoins des équipes, tout cela autour d'un café/thé/jus gourmand ce ne fut plus qu'agréable.

Ces moments permettent aussi de faire émerger des propositions constructives et encouragent une dynamique de travail fondée sur l'écoute et le respect mutuel.

DES CORRESPONDANTS SYNDICAUX AU CŒUR DE LA COMMUNICATION POUR UNE ACTION SYNDICALE COLLECTIVE



Notre dernière réunion s'est déroulée le 2 octobre 2026 avec les Correspondants de toute l'île.
Ce moment de travail mais aussi de convivialité constitue un maillon essentiel de notre organisation pour une meilleure circulation de l'information, un réel partage d'expériences ainsi qu'un lien régulier entre les agents et le syndicat. Il permet une communication claire, régulière et indispensable pour être informés, entendus et associés aux démarches engagées.

TIENBO LARG PA !
NOU TOUT ENSAMB POU REST MOBILISÉ É FÉ ENTEND A NOU.

De nouvelles énergies nous ont rejoints. Et si les prochaines, c'était vous?

CONDITIONS REQUISES :



• être disponible le midi, le soir, les week-ends… et même pendant les congés ;
• avoir une légère tendance à refaire le monde, même quand il faudrait juste finir l'ordre du jour.

EFFETS SECONDAIRES GARANTIS (ET PRESQUE OBLIGATOIRES) :

• devenir loufoque à force de trop de sérieux ;
• râler (un peu) trop souvent ;
• s'enthousiasmer à la vitesse de l'éclair ;
• s'écarter de l'essentiel pour débattre du sexe des fourmis rouges de l'Antarctique ;
• refaire le monde (et le rater un peu, mais le refaire quand même) ;
• tenter de garder la tête froide au milieu des urgences, des imprévus et des zozos.

En théorie, c'est simple.
En théorie.

PRÊTS À PERDRE LA TÊTE AVEC NOUS ?

Mais surtout, ne croyez pas celles et ceux qui vous racontent que militer, c'est le bagne, que c'est épuisant, compliqué, chronophage… Bon, ils n'ont pas toujours tort. Mais ils oublient l'essentiel.
Dans un monde parfois médiocre, où l'on voudrait nous faire croire que rien ne peut changer, militer reste une chance : celle de défendre ses idées, de faire bouger les lignes, de ne pas rester spectateur. Et, dans notre administration, celle de défendre ensemble nos missions, nos emplois et nos collègues.

À Solidaires Finances Publiques, pas de caserne, pas besoin de marcher au pas : vous êtes libres, prenez du plaisir, débattez, proposez, bousculez, amusez-vous ! On peut être sérieux sans se prendre au sérieux. On peut se battre sans faire la gueule.
La seule chose qu'on vous demandera : ne faîtes pas n'importe quoi. Pour ça, la concurence est déjà bien organisée!

NOT' COLLECTIF, NOT' FORCE





Deux référents, du terrain et de l'énergie à revendre !

Marie-Florence Collet et Stéphane Crampe sont nos deux référents des correspondants. Leur mission : aller à la rencontre des camarades, échanger, écouter et faire vivre le réseau sur le terrain.

À la DRFiP, entre les services dispersés aux quatre coins de l'île, les kilomètres à parcourir et le télétravail qui ne facilite pas toujours les rencontres, le défi est bien réel ! Il faudra trouver les bons créneaux, prendre la route et parfois contourner quelques obstacles.

Mais Marie-Florence et Stéphane abordent cette mission avec enthousiasme et l'envie de construire avec les autres, sans prétendre avoir toutes les réponses.

Parce que le collectif se nourrit de rencontres, d'écoute et de liens qui se tissent dans la durée. Alors, même si le chemin est parfois long, on avance !









BREVES

LA SUEUR DES UNS, LA GLOIRE DES AUTRES.



Cette brève a pris quelques mois... mais contrairement à certaines climatisations, elle, elle fonctionne toujours !
Le concours Cube État récompense les économies d'énergie.
Dans certains bureaux, la climatisation est restée en panne plusieurs mois.
Les agents ont donc participé, bien malgré eux, à une démonstration grandeur nature de sobriété énergétique.
Certains y ont gagné de la fatigue, de l'inconfort et quelques journées particulièrement éprouvantes.
L'administration, elle, a gagné un trophée en bois et une photo de "winners".
Manifestement, nous n'avons pas la même définition de la réussite.
À chacun ses combats, à chacun ses récompenses.

MORALITÉ : KONT' PA SI BATO ZOT FRÈR POU TRAVERS LA RIVIÈR !

POISON D'AVRIL



Cette brève date d'avril, mais certaines mauvaises blagues méritent plusieurs saisons.
" Tu pues, t' es moche, tu es nul...." Poisson d'avril en direct de Champ-Fleuri !
Certains confondent poisson d'avril et prétexte à humiliation.
Sous couvert d'un humour " caca boudin" on s'amuse à ridiculiser et rire des autres...
Si ces mêmes personnes s'appliquaient cet humour de goût douteux à eux-mêmes en utilisant l'auto dérision, peut être feraient-ils vraiment preuve de sens de l'humour....
Bah non quand même ! Il y a les torchons et les serviettes...
Ou plutôt le beau linge et le papier hygiénique…

ANTI-STRESS ÉLECTORAL

À l'approche des élections professionnelles, les goodies fleurissent : stylos, gadgets en tous genres et incontournables balles anti-stress. De quoi passer ses nerfs sur une balle plutôt que sur les vrais problèmes… Ou peut-être le message non avoué de certains : de quoi serrer les poings… sans avoir à les lever !



Mais ne nous trompons pas de cible : le meilleur anti-stress, ce n'est pas une balle à presser, c'est un collectif qui se bat !



Merci pour le chemin parcouru !

Un engagement syndical, ce sont des combats, des convictions, mais aussi des idées, des envies et une certaine façon de faire avancer le collectif.

Après avoir choisi de quitter l'ensemble de ses mandats pour des raisons personnelles, notre camarade passe le relais. Nous tenions à le remercier pour le temps, l'énergie et l'engagement qu'il a consacrés à notre organisation.

Il a apporté sa pierre à l'édifice, avec la volonté d'insuffler une dynamique et de faire bouger les lignes.

Tout n'est pas toujours simple dans une aventure collective, mais chacun y apporte sa pierre, ses idées et son énergie. C'est aussi ainsi qu'une équipe se construit et continue d'avancer.

Chaque camarade laisse un sillon. Certains prennent leur temps pour porter leurs fruits, mais aucune contribution sincère au collectif n'est vaine.

Florent, nous te souhaitons le meilleur pour la suite, tant sur le plan personnel que professionnel.

Merci pour ce que tu as apporté, et bonne route pour la suite !

COMPOSITION DU BUREAU

ASSANY CHRISTINE - SIP ST PAUL
ATCHAMA JIMMY - SIP ST PAUL
BARRET ADELE - BDV ST PIERRE
BEGUE MARIE PRICILLA - SGC ST DENIS
BERTHELOT FRANCK - DIRECTION SLR
BILLARD MAGALI - DIRECTION
BOSQUET NATHALIE - DIRECTION PRNF
CHANE-FOC SANDRA - PCRP SUD
CLERCQ AMANDINE - DIRECTION SLR
COLLET MARIE-FLORENCE - PCRP NORD
CRAMPE GUY - SIP ST LOUIS
CRESCENCE ANNE-MARIE - SIP ST LOUIS
DALLEAU BRIGITTE - THR
GICQUIAUD DANY - PCRP NORD
GUYONNEAU LAURENCE - SGC LE PORT
HA SUM RACHELLE - SIE ST PAUL
HOARAU STEPHANE - SIE ST PIERRE
HOAREAU STEPHANE - SIE ST DENIS
LI-THIAO-TE JACQUES - SIP ST DENIS
MARTIN SYLVIE - PCRP NORD
METRO ERIC - DIRECTION
PARVEDY MARIE-JOSEE - SIP ST PAUL
PAUSE MARIE REINE - SIP ST LOUIS
SAUTRON NATHANAEL - THR
SMADJA DOMINIQUE - EDR
TAPSAL SAMUEL - SPFE

Un peu de leur âme dans notre Ti Coq ❤️

La solidarité militante se cultive bien au-delà de La Réunion !

Béatrice et Anna, militantes de Solidaires Finances Publiques 974 aujourd'hui dans l'Hexagone, continuent de faire vivre nos convictions en nous donnant un précieux coup de main pour fabriquer notre Ti Coq Batail'. Du temps, de l'énergie et un peu de leur âme dans nos pages…

Parce que les liens militants restent vivants, même lorsque les chemins nous éloignent, elles font pleinement partie de l'aventure.

Merci Béatrice, merci Anna pour votre aide et votre fidélité. De gros bisous à toutes les deux !